

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-1-chem | La Folie et la pensée religieuse. ItemSaint Vincent de Paul et la maladie mentale](#)

Saint Vincent de Paul et la maladie mentale

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0002

SourceBoite_035_B-1-chem | La Folie et la pensée religieuse.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Abelly, Louis](#)
- [Coste, Pierre \(Abbé\)](#)
- [Vincent de Paul](#)

Références bibliographiques

- [Abelly, La Vie du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, Paris, N. Couterot, 1698](#)
- [de Paul, Correspondance. Entretiens. Documents, éd. Pierre Coste, S.l.n.d..](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

2

Saint Vincent de Paul et la malade mentelle.

- O a sanctifié la souffrance : " O mon sauveur, us avez voulu être le scandale des Juifs et la folie des gentils ; us avez voulu paraître y hors de us ; our notr seigneur a l'un voulu pour pr l'usage, c'est est rapporté dans le saint Evangile, et que t'on crut de lui qui s'étoit devenu punisse. Exierant l'œuvre eum : et dicebant quoniam in furoribus versus est. 3e. Apolos nō eunt regardé q'qu'on est / h. qui est en lit en colère, et il leur a prou de la sorte, but s'ont qui se jurent le moins qu'il aient compté à toutes nos infirmités, et sanctifié nos eints d'affliction et de faiblesse que plus apprenche, et à nous aussi, à porter compassion à ceux qui tombent dans ces infirmités."

sermon cité par A. Brelly (Vie de St Vincent de Paul)

A unonganté, le 29 Mars 1657, au frère Jean Barreau que son frère a e' l'un des St Lazare "Il faut honorer N.S. dans l'ênt auquel il s'est trouvé lorsqu'on le vouloit tuer, disant quoniam in furoribus versus est, pr sanctifier cet ênt en ceux que sa divine providence y mettra."

Cotté. Saint Vincent. Cor. V. p 146.

"Notre règle en ceci est N.S., lequel a voulu être entouré de lunatiques, de démoniaques, de fous, de lépreux, de possédés."



Abelley (T. II, chap 13, ed 1823) résume les
cas de s^t Vincent :

"Les 1^{rs} sont malades de corps et les autres d'esprit;
les 1^{rs} stupides, les autres légers; les 1^{rs} incurables, les autres
cicatrises; en 1^{er} mot s^t affectés d'esprit, mais les uns
par infirmité, les autres par malice; ceux là seuls
peut se reconquerir la santé, et ceux ci ne corrigent de leur
mauvais vie."

- Les tuberculeux "deux h. incorrigibles de la
dévotion de leur vie, qui on peut appeler de ce point
de douleur par leurs pères et mères, s'opposent et la
ruine de leurs maisons; les autres par la fréquentation
des maudits cas, se hâtent adonnés et abandonnés à
leur sort de vies et de destruction, et de tubercules
trouvent enfin s^t misérable état, auquel les
parents après avoir employé tous remèdes de ils ont
pu s'arrêter par les ramener à la prison, reconnaissant
enfin qu'ils leur en rente + d'autres, sinon de les
priver de la liberté de ils vivent si mal."

"Ils ont un leur bon sens, mais ils en vivent mal."

- Les incurables : "ce bien^{ne} ceux qui sont réduits en
cet état sont grand^{te} dignes de compassion. Il faut
bien voir que ils sont en que façon en état d'impos-
sibilité, n'ont pu maîtres de leur volontés, de n'ayant
ni jug^{er}, ni liberté; et en cela, ils devraient être
échappés bien heureux, si ceux qui y sont tombés, ils
étaient dans la grâce de D^{eu}; et au contraire, ils sont
portés à pleurer, si ce n'est par surprise dans l'état de